dit pas qu'elle a vu le cheval elle-même et l'on n'a point produit le témoignage de l'enfant. De sorte qu'entre une preuve certaine, celle de la femme Courchêne et de sa servante et une preuve équivoque, la preuve faite par Bourret, sa femme et Honoré Dubord dit Lafontaine, il faut donner la préférence à la première.

S'ils ont partagé le même lit, chez Courchêne, le 26 Octobre dernier, il existait donc alors entre eux un commerce adultère.

Ce fait semble, d'ailleurs, confirmé par le témoignage d'Elise Joutras qui nous dit que le samedi qui a suivi la mort de son père et le lundi suivant, l'accusé a passé la nuit dans la chambre de Sophie. Boisclair, un canapé, qui d'ordinaire, servait à l'accusé, ayant été mis près du lit de sa mère.

Elle nous rapporte en outre, que, depuis le séjour de l'accusé dans leur maison, qu'il était venu habiter, après la mort de sa femme, l'accusé couchait d'ordinaire en haut, mais que, quand le défunt découchait, ce qui arrivait quelquefois quand il allait battre au moulin, l'accusé couchait en bas, sur le même plancher que Sophie Boisclair ; qu'un soir, le défunt ne devait pas revenir coucher au logis ; naturellement il n'était pas attendu. Il était nuit, tout le monde paraissait couché, du moins la chandelle était éteinte. Le défunt heurta à la porte et Sophie Boisclair alla lui ouvrir, et le témoin vit l'accusé monter à la hâte en haut.

Mathilde Joutras nous rapporte qu'un jour de fête au matin, l'accusé monta en haut, pour faire sa toilette; Sophie Boisclair l'y suivit, prétextant qu'elle allait aussi faire la sienne, bien que ses habits fussent dans une autre partie de la maison; qu'elle resta assez longtemps en haut avec l'accusé et descendit avec la même mise qu'elle avait quand elle est est montée. Le soir de Noël, elle est encore montée dans le haut de la maison où était l'accusé, y resta quelque temps encore et ne descendit qu'au troisième appel de son mari.

Plusieurs voyages ont été faits par l'accusé et Sophie Boisclair, ainsi qu'en déposent les témoins, et leur apparente intimité avait excité les soupçons du voisinage.

(A continuer.)